

Le 31 juillet 2025

**LETTRE ENVOYÉE PAR COURRIEL**

L'honorable Susan Holt  
Première ministre du Nouveau-Brunswick  
[premier@gnb.ca](mailto:premier@gnb.ca)

**Objet : Appuyer le secteur forestier du Nouveau-Brunswick  
et les communautés qui vivent de cette industrie**

Madame la Première Ministre Susan Holt,

Je vous écris afin de demander respectueusement l'intervention du gouvernement du Nouveau-Brunswick en soutien au secteur forestier de la province, aux travailleuses et travailleurs forestiers ainsi qu'aux nombreuses communautés rurales qui dépendent de cette industrie partout au Nouveau-Brunswick.

Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au Canada regroupant 320 000 membres partout au pays et présents dans tous les principaux secteurs de l'économie canadienne. Unifor est également le syndicat des travailleuses et travailleurs du secteur forestier avec plus de 24 000 membres œuvrant dans cette industrie qui sont répartis dans 10 provinces canadiennes.

Les membres d'Unifor dans le secteur forestier occupent une grande variété de postes liés à la foresterie et à l'exploitation forestière ainsi qu'aux produits du bois et à la bioénergie, en plus des emplois dans les usines de production de pâtes et papiers.

**La polycrise dans le secteur forestier du Nouveau-Brunswick**

Nos membres vivent concrètement les répercussions de la tempête parfaite qui frappe le secteur forestier du Nouveau-Brunswick. En effet, cette industrie continue de subir des crises interreliées de façon répétitive ainsi qu'une combinaison de facteurs défavorables associés à des difficultés économiques, environnementales et mondiales qui continuent de déstabiliser le secteur dans son ensemble.

Le conflit du bois d'œuvre résineux qui se poursuit et la menace de nouveaux tarifs douaniers ont mené à une intensification de cette guerre commerciale ayant des répercussions désastreuses pour le secteur de la foresterie. Le 25 juillet 2025, le Département du Commerce des États-Unis a annoncé les résultats définitifs du sixième examen administratif de l'enquête sur les droits antidumping imposés aux importations canadiennes de certains produits de bois d'œuvre résineux, faisant ainsi passer les droits

antidumping généraux à 20,56 %. Les résultats définitifs du sixième examen administratif sur les droits compensateurs devraient être annoncés le 8 août 2025 et pourraient entraîner une augmentation des droits compensateurs combinés généraux sur le bois d'œuvre à 34,94 %.

Unifor a lancé un appel au gouvernement fédéral en faveur de la négociation d'une entente à long terme sur les exportations de bois d'œuvre résineux aux États-Unis qui permettrait d'éviter les montagnes russes associées aux droits compensateurs et les menaces de tarifs douaniers qui provoquent le chaos dans ce secteur qui mise grandement sur la planification à long terme. La résolution des conflits du bois d'œuvre résineux et des tarifs douaniers est particulièrement essentielle au Nouveau-Brunswick puisque la province exporte 80 % de ses produits forestiers aux États-Unis.

Chaque saison, les incendies de forêt constituent une grave menace à nos forêts, aux activités de l'industrie forestière et à nos communautés qui en dépendent. Les importantes mesures de protection, comme celles mises en place pour protéger les espèces et leurs habitats, rendent encore plus difficile la planification à long terme du secteur. La volatilité des prix fait en sorte que les entreprises y réfléchissent à deux fois avant de réaliser des investissements et la nouvelle réglementation européenne pourrait influencer négativement les perspectives de vente des produits canadiens dans ce marché et ailleurs dans le monde.

Dans ce contexte marqué par diverses crises et compte tenu des difficultés communes à l'échelle nationale ainsi que de celles propres à chaque région, Unifor a lancé un appel en faveur d'une réponse stratégique plus coordonnée, élaborée par les représentantes et représentants de tous les ordres de gouvernement, les travailleuses et travailleurs du secteur forestier et leur syndicat, les communautés autochtones, les employeurs de l'industrie, les institutions de formation et d'éducation en foresterie ainsi que les communautés locales, tous ces intervenants agissant en tant que participantes et participants dans le cadre de ce processus.

### Une stratégie de construction résidentielle nationale élargie

Au niveau fédéral, Unifor a déjà proposé la création d'une stratégie nationale de construction résidentielle qui permettrait de mieux relier nos forêts et nos produits du bois canadiens avec le secteur de la construction résidentielle dans le but de fournir des solutions à la crise du logement tout en appuyant le développement d'une industrie forestière durable axée sur la valeur ajoutée.

Notre proposition mise sur le *Plan du Canada sur le logement*, mais vise à intégrer celui-ci encore davantage à la chaîne d'approvisionnement afin d'inclure l'exploitation forestière, le sciage et la fabrication des produits de bois et des produits de bois d'ingénierie fabriqués et récoltés au Canada. L'objectif consiste à générer davantage d'activités économiques à valeur ajoutée ici même au Canada, y compris au Nouveau-Brunswick. Notre proposition permettrait la création de bons emplois pour les travailleuses et travailleurs du secteur forestier, tout en contribuant au développement d'un marché

intérieur pour des produits du bois en bois d'ingénierie pouvant servir à la construction de logements modulaires, ce qui augmenterait l'offre résidentielle et favoriserait l'abordabilité.

### Une stratégie forestière nationale élargie

Une stratégie forestière nationale élargie interpellerait l'ensemble des principaux intervenants mentionnés précédemment afin de guider la création et la mise en œuvre d'une puissante stratégie sectorielle permettant de bâtir un avenir durable pour les industries forestières canadiennes, les emplois bien rémunérés qu'elles fournissent et les communautés forestières au sein desquelles elles exercent leurs activités commerciales.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, une stratégie forestière nationale complète doit comprendre une certaine flexibilité régionale puisque les enjeux comme la protection des espèces et l'habitat, le risque et les effets des incendies, l'approvisionnement en fibre, l'accès aux marchés étrangers, les coûts énergétiques et le marché de la main-d'œuvre diffèrent grandement d'une province et d'une région à l'autre.

### Appuyer les travailleuses et travailleurs, ainsi que les employeurs du secteur de la foresterie

Tous les ordres de gouvernement doivent collaborer afin de fournir des mesures de soutien au revenu aux travailleuses et travailleurs du secteur forestier qui ont été affectés par les fermetures et les réductions de personnel causées par le conflit du bois d'œuvre résineux ou tout autre choc macroéconomique. Dans certains cas, pour « permettre aux producteurs de maintenir la production et garder les travailleuses et travailleurs au travail », les gouvernements fédéral et provinciaux doivent être disposés à fournir des mesures de soutien sous forme de liquidités aux employeurs du secteur forestier qui doivent composer avec les contraintes financières associées à la polycrise qui frappe actuellement l'industrie.

### Développement de nouveaux marchés pour les produits forestiers du Nouveau-Brunswick

La proposition d'Unifor visant à mettre en place une stratégie nationale de construction résidentielle nationale bonifiée est l'un des efforts déployés par le syndicat pour développer une nouvelle demande intérieure pour les produits forestiers. Le gouvernement provincial doit toutefois continuer d'appuyer et de développer les autres initiatives qui permettront d'accroître et d'améliorer la demande intérieure actuelle, en plus de créer de nouveaux marchés au pays et à l'étranger (ailleurs qu'aux États-Unis).

## Un plan complet et coordonné pour l'avenir

Le secteur de la foresterie et les travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick sont frappés par une polycrise. Il est essentiel que les gouvernements ainsi que les autres intervenants travaillent ensemble de façon coordonnée.

Les mesures de soutien, les politiques et les autres réponses à l'échelle provinciale constituent une composante essentielle de cette réponse coordonnée, mais une approche fragmentée ne fonctionnera pas dans le contexte actuel. Tous les ordres de gouvernement doivent travailler en étroite collaboration avec les autres intervenants afin de développer un plan complet et coordonné à l'échelle nationale qui respecte les particularités régionales et fournit des solutions aux propres aux enjeux de chaque région.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer bientôt afin de discuter plus en détail de ces propositions. Le secteur forestier du Nouveau-Brunswick et en particulier ses travailleuses et travailleurs ainsi que les communautés qui vivent de cette industrie ne peuvent plus se permettre d'attendre.

Cordialement,



**Lana Payne**  
**Présidente nationale**



**Jennifer Murray**  
**Directrice de la région de l'Atlantique**

/klsep343